詠 春 道

❖ ❖ ❖

ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX RÉUNION

NARAYAN PAYET, AUTO-ENTREPRENEUR — EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LE TAO DU WING CHUN

Dossier d'inscription — Cours enfants (6-12 ans)

SAISON 2026 — 2027

— ❖ —

WING CHUN · JEET KUNE DO

Sport-Santé · APSPM · Pratique loisir · Examen interne · Préparation DUAN Régional et National

« Respect · Intégrité · Modestie · Discipline · Persévérance »

AFFILIATIONS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

FFAEMC · Comité Régional FFAEMC · Sports pour Tous Réunion · SSBE

詠 春 道

ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX RÉUNION

COMMENT S'INSCRIRE EN 4 ÉTAPES

1. Remplir la fiche d'inscription.
2. Choisir votre formule de cours.
3. Régler l'inscription (cours + licence + frais d'administration).
4. Lire et signer le règlement intérieur.

FICHE D'INSCRIPTION — ENFANT (6-12 ANS)

— LE MOT DU PROFESSEUR —

Bienvenue à l'École d'Arts Martiaux Réunion.

Notre école n'est pas seulement un lieu de pratique. C'est un espace de transmission, d'exigence et de respect, où chaque pratiquant avance à son rythme, dans un cadre humain et bienveillant.

Le Wing Chun et le Jeet Kune Do sont des arts vivants : ils forgent le corps, affinent l'esprit et apprennent à se tenir debout, face à soi-même comme face aux autres. Au-delà de la technique, nous transmettons une manière d'être : assidue, attentive, responsable.

Que tu rejoignes l'école pour le bien-être, la progression personnelle ou un véritable parcours martial, tu y trouveras un cadre, un savoir et une communauté.

NARAYAN PAYET — *Enseignant, fondateur*

— CADRE JURIDIQUE DE L'ÉCOLE —

L'inscription à l'École d'Arts Martiaux Réunion se fait auprès de deux structures complémentaires :

Volet 1 — Cours et activités pédagogiques auprès de **Narayan PAYET**, auto-entrepreneur (SIRET 951 680 966 00029) : cours collectifs, cours privés, ateliers, examens internes, ceintures et écussons.

Volet 2 — Licence fédérale et activités subventionnées auprès de l'**Association Le Tao du Wing Chun** (association loi 1901, affiliée FFAEMC et Sports pour Tous) : licence fédérale obligatoire pour la pratique régulière, ainsi que les activités Sport-Santé subventionnées par les institutions publiques.

— IDENTITÉ DU PRATIQUANT —

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

LIEU DE NAISSANCE : _____

ADRESSE POSTALE : _____

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

CODE POSTAL — VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

PROFESSION : _____

— PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE —

NOM ET PRÉNOM : _____

LIEN DE PARENTÉ : _____

TÉLÉPHONE : _____

ALLERGIES / PARTICULARITÉS MÉDICALES :

— REPRÉSENTANT LÉGAL (OBLIGATOIRE) —

NOM ET PRÉNOM : _____

LIEN : _____

TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE E-MAIL : _____

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT :

— SANTÉ & SÉCURITÉ DU PRATIQUANT —

> La pratique des arts martiaux engage le corps. Le certificat médical n'est plus exigé par défaut pour la prise ou le renouvellement d'une licence (décret du 7 mai 2021 pour les mineurs, loi du 2 mars 2022 pour les majeurs). L'école **recommande vivement** à chaque pratiquant de consulter son médecin avant la rentrée, particulièrement en cas de :

- Antécédents cardio-vasculaires
- Problèmes articulaires ou musculo-squelettiques chroniques
- Grossesse en cours
- Reprise sportive après une longue interruption
- Pathologie chronique (diabète, asthme, hypertension…)

Le pratiquant s'engage à informer l'enseignant de toute condition médicale susceptible d'affecter sa pratique ou sa sécurité.

> **Questionnaire de santé (QS-Sport).** Pour la délivrance de la licence fédérale, la fédération demande une attestation de renseignement du Questionnaire de Santé Sport. Ce questionnaire est strictement personnel et confidentiel : il n'est jamais remis à l'école ni à la fédération, seule l'attestation est fournie. Pour un pratiquant mineur, il est renseigné conjointement par le mineur et son représentant légal. Si toutes les réponses sont négatives, le questionnaire est conservé ou détruit par le pratiquant et l'attestation suffit. Si une seule réponse est positive, une consultation médicale est nécessaire et un certificat médical d'absence de contre-indication pourra alors être exigé.

ADHÉSION & LICENCE FÉDÉRALE

— L'ESSENTIEL EN UN COUP D'ŒIL —

COMBIEN ÇA COÛTE ?

1. COURS (AU CHOIX SELON VOTRE RYTHME)

- 1 cours / semaine → **300 € / an** ou **30 € / mois**
- 2 cours / semaine → **500 € / an** ou **60 € / mois**
- À la séance → **8 €**

2. À AJOUTER UNE FOIS PAR AN (OBLIGATOIRE)

- Cotisation associative + Licence FFAEMC ou FFSPT → **45 €**
- Frais d'administration école → **50 € max** (dégressif selon mois d'arrivée)

EXEMPLE CONCRET

Nouveau pratiquant inscrit en septembre, formule 1 cours/semaine : **300 € + 45 € + 50 € =395 € tout compris pour l'année**.

Le détail de chaque composante, les ajustements selon la période d'arrivée, ainsi que les bonus inclus dans les formules annuelles sont présentés dans les sections suivantes.

— FRAIS D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE (ANNÉE ADMINISTRATIVE JUILLET → JUILLET) —

Ces frais correspondent à la part **administrative de l'école** (gestion du dossier, suivi pédagogique). Ils sont **dégressifs** selon la période d'arrivée. La cotisation associative et la licence fédérale (45 € fixes) sont détaillées plus bas. Cochez la période correspondant à votre date d'inscription.

	PÉRIODE D'INSCRIPTION	PART DE SAISON	TARIF
☐	**Juillet → Janvier** — saison complète	Quasi-totalité	**50 €**
☐	**Février → Mai** — mi-saison	Environ la moitié	**25 €**
☐	**Juin → Juillet** — fin de saison	Quelques semaines	**0 €**

— COTISATION ASSOCIATIVE ET LICENCE FÉDÉRALE (45 € FIXES) —

L'adhésion à l'**Association Le Tao du Wing Chun** et la **licence fédérale** sont **obligatoires** pour la pratique régulière. Le montant total de 45 € est fixe et identique quelle que soit la date d'inscription dans la saison. Il se décompose ainsi :

- **40 €** — Licence fédérale FFAEMC (incluant la couverture assurance pratiquant)
- **5 €** — Cotisation annuelle à l'association et complément d'assurance associative

Cette part de 45 € est encaissée par l'association partenaire. Choisissez ci-dessous la fédération correspondant à votre projet :

☐ LICENCE FFAEMC

Voie technique & institutionnelle : examens internes, passages de grades régionaux ou fédéraux (Duan), formation d'assistant ou d'enseignant, participation en compétition.

☐ LICENCE SPORTS POUR TOUS

Voie loisir & sport-santé : pratique pour le plaisir, le bien-être et le lien social, accès aux dispositifs Sport-Santé / APSPM. Les examens internes et passages de grades restent facultatifs.

— FORMULE DE COURS CHOISIE —

*Plus l'engagement et la fréquence sont importants, plus le tarif par séance est avantageux. La saison administrative court de juillet à juillet ; les cours, eux, se déroulent de septembre à juin et représentent environ **40 séances** (formule 1 cours/semaine) ou **80 séances** (formule 2 cours/semaine). **Le tarif annuel intègre déjà les périodes sans cours** : pause estivale (juillet-août) et pause de fin d'année (décembre-janvier). Les jours fériés et petites vacances scolaires ne donnent lieu à aucune majoration : votre forfait normal continue de s'appliquer. Pendant les grandes vacances d'été, des **cours et ateliers ponctuels** peuvent être organisés à la demande de l'enseignant ; ils sont alors proposés à un **tarif unique de 6 € la séance** pour tous les élèves participants (les forfaits mensuels et annuels étant suspendus durant ces périodes).*

	FORMULE	TARIF
☐	**À la séance** — formule classique	**8 €**
☐	**Mensuel** — 1 cours / semaine (4 séances)	**30 €**
☐	**Mensuel** — 2 cours / semaine (8 séances)	**60 €**
☐	★ **Annuel** — 1 cours / semaine (~40 séances) — ***Recommandé*** ★***Inclus :*** *1 inscription examen interne (valeur 25 à 60 €) + 1 atelier (valeur 30 €) offerts*	**300 €** ***– 20 %***
☐	★ **Annuel** — 2 cours / semaine (~80 séances) — ***Recommandé*** ★***Inclus :*** *2 inscriptions examens internes (valeur 25 à 60 € chacune) + 2 ateliers (valeur 30 €) offerts*	**500 €** ***– 30 %***
☐	**Cours privé** — séance individuelle	**50 €**
☐	**Cours semi-privé** — à partir de 4 participants, par personne	**25 €**

★ **Recommandation —** les formules **annuelles** offrent le meilleur rapport qualité-prix et incluent des bonus (examens internes, ateliers offerts). Le choix entre **1 ou 2 cours par semaine** dépend de votre lieu de pratique

et de la fréquence des cours qui y sont proposés. N'hésitez pas à demander à l'enseignant ce qui est disponible dans votre commune.

★ **Avantages des formules annuelles —** en plus du tarif dégressif, les **inscriptions aux examens internes** (Partie 1 et/ou Partie 2 selon la formule — valeur 25 à 60 € chacune) ainsi que les **ateliers organisés par l'école (valeur 30 € chacun)** sont **offerts** dans la limite des disciplines pratiquées au sein de l'école. Les bonus non utilisés au cours de la saison ne sont ni reportés ni remboursés.

*Les cours collectifs comprennent le Wing Chun et le Jeet Kune Do. Le Wing Chun y intègre des concepts de Tai Chi, de Yi Quan et de Qi Gong ; le Jeet Kune Do des concepts de Kali et de Sanda, toutes disciplines reconnues par la FFAEMC. Des **formats spécifiques** sont proposés en sus selon les besoins : Sport-Santé adapté (APSPM / SSBE), préparation aux examens internes et passages de Duan, préparation aux événements et démonstrations. Tarifs et modalités sur demande auprès de l'enseignant.*

— DÉGRESSIVITÉ ANNUELLE SELON LE MOIS D'ARRIVÉE —

*Les formules annuelles sont accessibles tout au long de la saison. Le tarif est ajusté selon le mois d'arrivée, ainsi que les bonus inclus (examens internes en **juillet et décembre**, ateliers de préparation organisés avant chaque examen).*

PÉRIODE	ANNUEL 1C	BONUS 1C	ANNUEL 2C	BONUS 2C
Juillet → Janvier	**300 €**	*1 inscription à l'examen + 1 atelier*	**500 €**	*2 inscriptions aux examens + 2 ateliers*
Février → Mai	**160 €**	*1 atelier*	**265 €**	*1 atelier*
Juin → Juillet	**105 €**	-	**170 €**	-

Le nombre d'ateliers offerts dépend des sessions encore à venir au moment de l'inscription. Les formules mensuelles ne sont pas concernées par cette dégressivité et restent à leur tarif fixe.

— UN EXEMPLE CONCRET POUR S'Y RETROUVER —

Pour vous aider à comprendre comment se combinent les trois grilles tarifaires, voici deux situations types :

Exemple 1 — Vous vous inscrivez en **septembre** et choisissez la formule **annuelle à 1 cours / semaine**. Vous réglez : **50 €** de frais d'administration école + **45 €** de cotisation associative + licence FFAEMC + **300 €** de cours, soit **395 € au total**. Inclus : *1 inscription à l'examen interne + 1 atelier offerts.*

Exemple 2 — Vous vous inscrivez en **mars** et choisissez la formule **annuelle à 1 cours / semaine**. Vous réglez: **25 €** de frais d'administration école (tarif mi-saison) + **45 €** de cotisation associative + licence FFAEMC + **160€** de cours (tarif ajusté février-mai), soit **265 € au total**. Inclus : *1 atelier offert.*

En cas de doute, n'hésitez pas à demander à l'enseignant un décompte personnalisé en fonction de votre date d'inscription et de la formule envisagée.

PROGRESSION INTERNE — CEINTURES & ÉCUSSONS

*L'école propose un système de progression interne en huit niveaux, représenté par des **ceintures** en Wing Chun et des **écussons** en Jeet Kune Do. Cette progression est **facultative** — réservée aux pratiquants qui souhaitent s'engager dans la voie des examens internes. Elle constitue une **valeur pédagogique propre à l'école**, en complément des **grades Duan FFAEMC** délivrés par la fédération à l'issue des examens régionaux et nationaux. Chaque palier d'examen interne est **calibré pour préparer le passage de Duan FFAEMC correspondant**, afin que l'élève aborde la session fédérale avec une technique déjà maîtrisée.*

— WING CHUN & JEET KUNE DO · CEINTURES OU ÉCUSSON —

N°	COULEUR	NIVEAU	OBSERVATION
1	▯	**Blanc**	*Ceinture de démarrage — Achat à l'inscription : 10 €*
2	●	**Bleu**	
3	●	**Orange**	*Niveau préparation 1er Duan*
4	●	**Vert**	
5	●	**Jaune**	*Niveau intermédiaire 2ème Duan*
6	●	**Violet**	
7	●	**Marron**	
8	●	**Noir**	*Niveau avancé 3ème Duan*

— ACHAT CEINTURE BLANCHE (WING CHUN) —

☐ Je souhaite acquérir la **ceinture blanche** de Wing Chun pour entrer dans le parcours des examens internes — **8 €**

> *L'écusson blanc de Jeet Kune Do n'est pas vendu : il est **remis lors du premier passage d'examen interne**. Les écussons suivants sont également remis à chaque palier validé.*

— MODE DE PAIEMENT —

☐ Espèces ☐ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Chèque

— PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS (FORMULES ANNUELLES) —

> Pour les pratiquants ayant choisi une **formule annuelle**, le règlement peut être effectué **en une seule fois ou en trois fois**, sans frais. L'échelonnement s'applique sur le **montant total dû** (formule de cours + cotisation associative et licence fédérale + frais d'administration de l'école).

Choix du mode d'échelonnement

☐ **Paiement en 1 fois** à l'inscription

☐ **Paiement en 3 fois — 3 chèques** remis à l'inscription, encaissés à un mois d'intervalle

> **Forfait annuel et paiement échelonné —** la formule annuelle correspond à un forfait couvrant l'ensemble de la saison, proposé à un tarif préférentiel par rapport au paiement à la séance ou au mois. Lorsqu'elle est réglée en trois fois, cet échelonnement constitue une simple **facilité de paiement du forfait annuel**, et non un abonnement mensuel résiliable : le montant correspond à l'année entière, quel que soit le nombre d'échéances. En cas d'interruption de la pratique en cours de saison, le solde du forfait reste donc dû, sauf dans les situations

particulières prévues à l'article 10 du règlement intérieur (maladie de longue durée justifiée, déménagement hors de La Réunion, force majeure dûment documentée), examinées au cas par cas par l'école.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

SHINE
122 rue Amelot, 75011 Paris

Titulaire du compte	MONSIEUR NARAYAN PAYET (EI)
Nom commercial	École d'arts martiaux Wing Chun Reunion
Type d'entreprise	Entreprise individuelle

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB
17418	00001	00011577765	17

IBAN	FR76 1741 8000 0100 0115 7776 517
BIC	SNNNFR22XXX

SWIFT · La banque émettrice pourrait vous demander le BIC de notre banque partenaire : **TRWIBEB3**



AUTORISATIONS & ENGAGEMENTS

— DROIT À L'IMAGE —

Je soussigné(e) _____ :

☐ **AUTORISE** l'École d'Arts Martiaux Réunion à utiliser mon image (ou celle du mineur dont je suis le représentant légal) sur tout support de communication de l'école : site internet, réseaux sociaux, supports imprimés, presse, panneaux d'exposition.

☐ **N'AUTORISE PAS** l'utilisation de mon image (ou celle du mineur dont je suis le représentant légal) sur les supports cités ci-dessus.

Cette autorisation est valable pour la durée de l'adhésion. Elle est révocable à tout moment sur simple demande écrite adressée à l'école. L'école s'engage à retirer dans les meilleurs délais les images concernées des supports qu'elle contrôle.

— REPRÉSENTANT LÉGAL D'UN PRATIQUANT MINEUR —

Je soussigné(e) _____, déclare être parent ou tuteur légal du mineur de moins de 18 ans identifié dans le présent dossier, et avoir l'autorisation légale de signer les présents documents en son nom.

— PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD) —

Les informations recueillies dans ce dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative de votre adhésion (suivi des cours, communication interne, déclaration de licence auprès de la fédération, comptabilité).

Responsables de traitement conjoints : Narayan PAYET (auto-entrepreneur, SIRET 951 680 966 00029) pour la gestion administrative et commerciale des cours et activités pédagogiques, et l'Association Le Tao du Wing Chun pour la délivrance de la licence fédérale et les activités subventionnées.

Destinataires : les deux structures susmentionnées (Narayan PAYET auto-entrepreneur et Association Le Tao du Wing Chun) ainsi que les fédérations concernées (FFAEMC, Sports pour Tous) pour la délivrance de la licence. Aucune donnée n'est transmise à des tiers commerciaux.

Durée de conservation : 3 ans à compter de la fin de l'adhésion (5 ans pour les pièces comptables conformément aux obligations légales).

Droits : conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, d'effacement et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, adressez une demande écrite à l'école par courriel à narayan@outlook.fr ou par téléphone au 0693 02 65 66.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de cette information et consentir au traitement de mes données dans le cadre décrit ci-dessus.

— PIÈCES À FOURNIR AU DOSSIER —

☐ Le présent formulaire d'inscription dûment complété et signé

☐ Le règlement intérieur signé (mention « lu et approuvé »)

☐ Le règlement de l'adhésion et de la première formule choisie

☐ Pour les mineurs : copie de la pièce d'identité du représentant légal

ENGAGEMENT & SIGNATURE

Je certifie l'exactitude des informations renseignées et m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école que j'ai lu et accepté. En signant ce dossier, j'accepte simultanément les deux engagements suivants :

1. **Contrat de prestation pédagogique** avec Narayan PAYET, auto-entrepreneur (SIRET 951 680 966 00029), pour les cours, ateliers, examens internes et achats associés.
2. **Adhésion à l'Association Le Tao du Wing Chun** (loi 1901) pour la délivrance de la licence fédérale et l'accès aux activités subventionnées.

FAIT À : _____ **LE :** _____

_____ _____

SIGNATURE DU PRATIQUANT
(précédée de « lu et approuvé »)

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL
(si pratiquant mineur)

❖ ❖ ❖

AFFILIATIONS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

FFAEMC · Comité Régional FFAEMC · Sports pour Tous Réunion · SSBE